



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



10^e
anniversaire

04 — 05
nov. 2021

PROGRAMME

04 nov.

Colloque :

“ Nul ne doit tirer profit de son délit ,”

Centre de conférence Pierre Mendès France - 139, rue de Bercy, 75012 Paris

09:00 Accueil café

09:20 Accueil en salle

09:30 Discours d'ouverture

M. Eric Dupond-Moretti, garde des Sceaux,
ministre de la Justice.

9h50 Discours et présentation du colloque

M. Frédéric Benet-Chambellan, procureur général près la cour d'appel de Rennes, président du conseil d'administration de l'agrasc, magistrat et administrateur.

10:15 Table ronde n°1

Genèse de l'agrasc et du dispositif de saisie et de confiscation

Modérateur

M. Jean-Marie Huet, procureur général honoraire, ancien directeur des affaires criminelles et des grâces, ministère de la Justice, ancien président du conseil d'administration de l'agrasc.

Intervenants

M. Jean-Luc Warsmann, député ;

M. François Molins procureur général près la Cour de cassation ;

M. Lionel Ascensi conseiller référendaire à la Cour de cassation ;

Mme Elisabeth Pelsez, inspectrice générale de la justice, première directrice générale de l'agrasc, magistrat.

12:15 Déjeuner

13:30

Table ronde n°2

Des mécanismes vertueux financés par l'argent confisqué au crime

Modérateur

M. Frédéric Benet-Chambellan, procureur général près la cour d'appel de Rennes, président du conseil d'administration de l'agrasc.

Intervenants

M. Philippe Clergeot, secrétaire général adjoint du ministère de la Justice ;

M. Paul Huber, directeur des services judiciaires, ministère de la Justice ;

M. Jean-Marc Oléron, sous-directeur, direction du budget, ministère de l'économie, des finances et de la relance ;

Mme Virginie Gentile, secrétaire générale de l'agrasc ;

Mme Anne Kostomaroff, procureure générale près la cour d'appel de Limoges, ancienne directrice générale de l'agrasc ;

M. Charles Duchaine, directeur de l'agence française anticorruption, ancien directeur général de l'agrasc.

Présentation pupitre

Mme Catherine Lesterpt, adjointe à la cheffe du service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes, direction générale de la cohésion sociale, ministère des solidarités et de la santé ;
M. Bruno Sturlese, président de la commission nationale de protection et de réinsertion.

15:30

Pause café

15:45

Table ronde n°3

Quel avenir pour les saisies et les confiscations, quelles perspectives pour l'agrasc ?

Modérateur

M. Nicolas Bessone, directeur général de l'agrasc.

Intervenants

M. Bruno Corda, directeur de l'agence nationale italienne des biens saisis et confisqués à la criminalité (ANPSI) ;

M. Laurent Saint-Martin, député ;

M. Frédéric Veaux, directeur général de la police nationale, ministère de l'Intérieur ;

M. Christian Rodriguez, directeur général de la gendarmerie nationale, ministère de l'Intérieur ;

Mme Audrey Jouaneton, magistrat coordonnateur des antennes régionales de l'agrasc ;

M. Olivier Christen, directeur des affaires criminelles et des grâces, ministère de la Justice.

Présentation pupitre

Mme Sylvie Marchelli, sous-directrice opérationnelle de l'agrasc (formation, international) ;

M. Arnaud de Laguiche, responsable du département immobilier de l'agrasc (affectation sociale des immeubles) ;

Mme Charlotte Hautemanière, responsable du département mobilier de l'agrasc (attribution des biens meubles aux services judiciaires) ;

Mme Anne Haller, responsable du département juridique et financier de l'agrasc (biens mal acquis) ;

Mme Clémence Olivier, adjointe à la responsable du département juridique et financier de l'agrasc (crypto monnaies).

17:45

Discours de clôture

18:00

Fin du colloque

05 nov.



Vente de prestige

Centre de conférence Pierre Mendès France - 139, rue de Bercy, 75012 Paris

10:00

Ouverture de la vente aux enchères